

Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2020

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires, de participation et de vote

Daix (France), le 6 mai 2020 – Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et conformément aux dispositions de l'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant notamment sur l'adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales en raison de la pandémie de COVID-19, Inventiva informe ses actionnaires et l'ensemble de la communauté financière que son Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) se tiendra à « huis clos », hors la présence physique des actionnaires, le 28 mai 2020 à 14h au siège social de la Société.

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale sont disponibles par message électronique sur simple demande auprès de la Société, ou peuvent être consultés sur le site internet de la société www.inventivapharma.com, « rubrique Investisseurs » / « Assemblées Générales ».

Modalités de participation

Les actionnaires pourront participer à l'Assemblée Générale en se connectant à un webcast via les deux options suivantes :

- **Option #1** – Webcast : <https://edge.media-server.com/mmc/p/vn6d2y9g>
- **Option #2** – Conférence téléphonique :

Numéros :

France : +33 (0) 1 70 70 82 21

Belgique : +32 (0) 2 400 3439

Allemagne : +49 (0) 69 2443 7403

Pays Bas : +31 (0) 20 715 7566

Suisse : +41 (0) 44 580 6084

Royaume-Uni : +44 (0) 203 009 5709

États-Unis : +1 646-787-1226

Code d'accès : **7696007**

L'Assemblée Générale sera accessible en *replay* à l'adresse suivante, environ 2 heures après l'évènement : <https://edge.media-server.com/mmc/p/vn6d2y9g>

Modalités de vote et questions écrites

Les actionnaires sont invités à exercer leur droit de vote préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale, soit par internet via la plateforme sécurisée Votaccess, soit en renvoyant leur formulaire de vote par correspondance, soit encore en donnant mandat. Les mandats à des tiers seront traités conformément à l'article 6 du décret n° 2020-418 du 10 avril 2020.

Dans la mesure où elle se tiendra hors la présence physique des actionnaires, il ne sera pas possible de poser de question orale le jour de l'Assemblée Générale. Cependant, afin de favoriser le dialogue actionnarial, les actionnaires auront la possibilité d'adresser au Conseil d'administration les questions écrites de leur choix au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale, soit le vendredi 22 mai 2020. Elles devront être adressées au siège social de la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Elles devront être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte des actions dans les comptes titres

nominatifs de la Société ou dans les comptes de titres au porteur par un intermédiaire mentionné à l'article L.211-3 du Code monétaire et financier.

Les modalités détaillées relatives à l'exercice du droit de vote ou au dépôt de questions écrites préalablement à l'Assemblée Générale seront précisées dans l'avis de convocation de l'Assemblée Générale qui sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) ainsi que sur le site Internet de la Société www.inventivapharma.com, « rubrique Investisseurs » / « Assemblées Générales ».

À propos d'Inventiva

Inventiva est une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement clinique de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de la NASH, des MPS et d'autres maladies avec un besoin médical non satisfait significatif.

Forte de son expertise et de son expérience significative dans le développement de composés ciblant les récepteurs nucléaires, les facteurs de transcription et la modulation épigénétique, Inventiva développe actuellement deux candidats médicaments, ainsi qu'un portefeuille de plusieurs programmes en stade préclinique.

Lanifibranor, son candidat médicament le plus avancé, est actuellement en cours de développement pour le traitement de patients atteints de la NASH, une maladie hépatique chronique et progressive. Inventiva évalue actuellement lanifibranor dans le cadre d'un essai clinique de Phase IIb pour le traitement de cette maladie, pour laquelle il n'existe à ce jour aucun traitement approuvé.

Odiparcil est le second candidat médicament au stade clinique que Inventiva développe pour le traitement de patients souffrant de la MPS, un groupe de maladies génétiques rares. Un essai clinique de Phase I/II chez l'enfant atteint de la MPS VI est en cours de préparation suite à la publication des résultats positifs de l'essai clinique de Phase IIa réalisé chez des patients adultes atteints de la même maladie fin 2019.

En parallèle, Inventiva est en cours de sélection d'un candidat médicament en oncologie pour son programme dans la voie de signalisation Hippo. Par ailleurs, la Société a conclu un partenariat stratégique avec AbbVie dans le domaine des maladies auto-immunes. AbbVie a démarré le développement clinique d'ABBV-157, un candidat médicament pour le traitement de la forme modérée à sévère du psoriasis, issu de sa collaboration avec Inventiva. Ce partenariat permet le versement à Inventiva de paiements d'étapes en fonction de l'atteinte d'objectifs précliniques, cliniques, réglementaires et commerciaux ainsi que des redevances sur les ventes des produits développés dans le cadre de ce partenariat.

La Société dispose d'une équipe scientifique d'environ 70 personnes dotée d'une forte expertise en biologie, chimie médicinale et computationnelle, pharmacocinétique et pharmacologie ainsi qu'en développement clinique. Par ailleurs, Inventiva dispose d'une chimiothèque d'environ 240.000 molécules, dont environ 60% sont la propriété de la Société, ainsi que de ses propres laboratoires et équipements.

Inventiva est une société cotée sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext Paris (Euronext : IVA – ISIN : FR0013233012). www.inventivapharma.com

Contacts**Inventiva**

Frédéric Cren
Président-directeur général
info@inventivapharma.com
+33 3 80 44 75 00

Brunswick Group

Yannick Tetzlaff /
Tristan Roquet Montegon /
Aude Lepreux
Relations médias
inventiva@brunswickgroup.com
+33 1 53 96 83 83

Westwicke, an ICR Company

Patricia L. Bank
Relations investisseurs
patti.bank@westwicke.com
+ 1 415 513-1284